



## Il n'y a pas de « terrorisme » palestinien

Par [Daniel Vanhove](#)

Mondialisation.ca, 27 septembre 2018

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Droits humains et État policier](#), [Histoire et Géopolitique](#), [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Quand ils s'expriment à propos de la Palestine, les militants qui la soutiennent doivent s'affranchir du discours ambiant qui les amène à s'autocensurer, et être cohérents. Particulièrement, quand il s'agit du mot « terrorisme ».

Tout le monde sait aujourd'hui l'importance des mots. Et il convient donc d'utiliser ceux-ci avec précision : il n'y a pas de « terrorisme » palestinien, et il n'y en a jamais eu !

Il y a une population qui se défend d'ennemis extérieurs venus les agresser, les voler et si possible les éliminer.

Quand un peuple est envahi, occupé et colonisé par des forces extérieures, ce sont ces forces extérieures qui agissent comme « terroristes ».

Et ceux qui subissent cette agression utilisent les moyens qui sont à leur portée pour s'en défendre.

Il n'y a donc-là de leur part, aucune intention ni comportement « terroriste ». Juste la détermination absolue de ne pas se soumettre à la violence de l'occupant et à défendre leur terre, leur famille, leur vie, par une résistance radicale qui peut revêtir divers aspects.

Dans n'importe quelle situation d'agression à l'encontre d'un peuple, il est reconnu le droit à ce peuple de se défendre « *par tous les moyens nécessaires* ». Je renvoie ici aux textes officiels du Droit international :

La Résolution 2621 XXV, du 12.10.1970 des Nations Unies affirme « *le droit inhérent des peuples coloniaux de lutter **par tous les moyens nécessaires** contre les puissances coloniales qui répriment leur aspiration à la liberté et à l'indépendance.* »

Cette légitimation du droit à la résistance est confortée par l'article 1<sup>er</sup>§4 du premier protocole additionnel de Genève du 08.06.1977 aux termes duquel, parmi les conflits armés internationaux, figurent ceux « *dans lesquels les peuples luttent contre la domination coloniale et l'occupation étrangère et contre les régimes racistes dans l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ...* »

Pourquoi donc en serait-il autrement pour les Palestiniens ?!

Il n'y a qu'une vicieuse propagande médiatique bien orchestrée qui a désigné et stigmatisé

les Palestiniens sous l'appellation fallacieuse de « terroristes ». Quand ils n'étaient et ne sont toujours que des résistants à l'encontre d'une machine de guerre redoutable et sophistiquée jusque dans les termes de sa communication, comme on peut le voir par cet exemple.

En son temps, les Allemands qualifiaient aussi les résistants de « terroristes ». Et il en va ainsi de tous les Etats qui rencontrent une résistance à leurs entreprises belliqueuses et coloniales. Les Français qualifiaient les Algériens de la même manière ; les Américains faisaient pareil avec les Vietnamiens ; etc... Et aujourd'hui, l'Iran que l'alliance USA-Arabie saoudite-Israël voudrait briser, est accusé dans les mêmes termes. C'est non seulement inexact, mais totalement infondé.

En réalité, et il ne faut pas avoir peur des mots : les Palestiniens ont été confrontés à un « terrorisme d'Etat » dès lors que le gouvernement d'Israël autoproclamé de 1948 – puisque selon les textes officiels toujours, l'Etat d'Israël ne pouvait exister que dans la stricte mesure où existait un Etat de Palestine à ses côtés – a décidé d'envahir tout le territoire palestinien par la force et la barbarie militaire contre des populations désarmées.

Cette notion est capitale, parce qu'elle renverse les paradigmes : ce ne sont plus les autochtones qui sont des « terroristes » quels que soient les moyens qu'ils utilisent pour se défendre, mais ceux qui les agressent. Ainsi, ce ne sont pas les Algériens qui étaient des « terroristes », mais l'Etat français ; et ce ne sont pas les Vietnamiens qui étaient des « terroristes » mais les Etats-Unis, et ainsi de suite...

Aujourd'hui, cela implique que les dizaines de pays – il est question de 86 pays ! – qui participent de près ou de loin à l'agression contre la République arabe syrienne reconnue comme telle par l'ONU, sont des Etats « terroristes » ... qui font de chacun de leurs citoyens – c'est-à-dire, nous – des complices de ce « terrorisme » étatique, même sans le vouloir !

Chaque citoyen peut comprendre dès lors la gravité d'un mot mal utilisé. Et les conséquences qui en découlent.

Il faut donc avoir le courage de regarder les choses en face : si, en tant que citoyens, nous n'agissons pas ni ne dénonçons les aventures guerrières extérieures menées par nos Etats, nous devenons alors complices de pays qui pratiquent le « terrorisme ».

A l'inverse, les citoyens des pays qui résistent d'une manière ou d'une autre, à une agression extérieure qui leur est menée, sont des résistants.

Si demain, une puissance extérieure nous menace et nous agresse, nous nous défendrons par tous les moyens disponibles, et cela ne fera pas de nous des « terroristes » mais des résistants.

Il n'y a aucune raison que cela soit différent pour les Palestiniens. Ce sont bien des résistants et les « terroristes » sont en l'occurrence, l'Etat factice d'Israël et les nôtres qui le soutiennent, puisque par leurs choix politiques nos gouvernements tombent dans la catégorie de « terroristes » dans la mesure où ils collaborent avec un gouvernement qui mène une guerre coloniale et pratique un apartheid dénoncé par les plus hautes instances internationales.

Et nos Etats, complices de cette situation, nous entraînent chacun dans leur sillage si nous ne les dénonçons pas.

Quand l'Etat factice israélien revendique à tout bout-de-champ, « le droit à se défendre des attaques terroristes palestiniennes », c'est un abus de langage. Il se fait passer – comme toujours – pour l'agressé alors qu'il est l'agresseur. Et nous ne pouvons relayer une telle communication mensongère au risque de devenir complices de l'occupant. Question de cohérence.

A ce jour, le constat est accablant : nos pays occidentaux se coalisent dans des aventures guerrières extérieures faisant ainsi de nous des « terroristes » passifs. Nous ne résistons à aucun Etat qui nous agresse, mais en revanche, nos armées participent à leur agression à travers des coalitions plus que douteuses que nous impose – sous peine de sanctions (!) – l'Etat le plus « terroriste » qui soit tant il multiplie les guerres dans le monde : les Etats-Unis d'Amérique. Lire :

<https://www.les-crises.fr/larmee-de-trump-largue-une-bombe-toutes-les-12-minutes-et-persone-nen-parle/>

Apprenons donc à être prudents dans l'usage des mots, rendons-nous compte de leur portée et ne relayons pas automatiquement les formules trompeuses du gotha politico-médiatique.

Dénonçons-les !

**Daniel Vanhove**

27.09.18

Source de la photo À la Une : *Lors d'une manifestation contre les colonies israéliennes, à Nabi Saleh, près de Ramallah, le 4 septembre.* Photo Mohamad Torokman. Reuters via [Libération](#), le 14 décembre 2015.

La source originale de cet article est [Mondialisation.ca](#)  
Copyright © [Daniel Vanhove](#), Mondialisation.ca, 2018

Articles Par : [Daniel Vanhove](#)

### **A propos :**

Daniel Vanhove est Observateur civil et auteur. Son dernier ouvrage *La Démocratie Mensonge* – 2008 – Ed. Marco Pietteur – coll. Oser Dire.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien

vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)